

GRENOBLE

Après la lutte pour la libération de Guiot, les lycéens de Vaucanson décident, à l'appel de la Vox Rouge (feuille du comité rouge Vaucanson) de reprendre la grève sur les mots d'ordre :

- pour des conditions de vie décentes (surtout contre l'insalubrité des dortoirs),
- pour la liberté d'expression.

Dès le surlendemain, la grève s'étend à tous les lycées de la ville. Un comité de grève inter-lycées est constitué, regroupant des comités de grève de tous les lycées.

Au cours de la semaine, deux manifestations de lycéens se déroulent (3000 participants). Le recteur Niveau répond, le vendredi, par le lock-out de 4 lycées techniques. Vaucanson, occupé dès le vote de la grève, est alors investi par tous les lycéens lock-outés. Mercredi 17, à 6 heures du matin, 400 policiers, avec à leur tête le recteur, cernent le lycée, arrêtent et matraquent les 47 lycéens qui y dormaient.

La manifestation qui regroupe plus de 3000 personnes se dirige vers Vaucanson pour une occupation symbolique. La police décide alors de charger, faisant plusieurs blessés et arrêtant une vingtaine de manifestants.

Vaucanson, toujours fermé, est gardé par la police...

en province ...

SAINT BRIEUC

Le mouvement a débuté le 9 mars au lycée technique du bâtiment du Vau Meno, en grève illimitée depuis. Le point de départ fut la menace de Conseil de Discipline contre sept internes qui avaient tenté de faire le mur... Sur ce fait, s'est cristallisée l'hostilité de tous les lycéens contre l'administration répressive, les sanctions...

Dès le premier jour, un comité de lutte se constitue à partir du Comité Rouge implanté dans le lycée. Après une journée de tergiversations du directeur, la grève est votée ; le Comité de lutte se transforme en Comité de grève qui organise la grève (piquet de grève, commissions...). Les lycéens ont le soutien des syndicats enseignants. Le comité de lutte prend contact avec les autres comités de lutte et CAL de Saint-Brieuc pour organiser la solidarité. Une manifestation est organisée pour le jeudi ; elle regroupe 1200 lycéens sur les mots d'ordre « Halte à la répression », « A bas les lycées casernes », « A bas les lycées usines », « Liberté d'expression », « Participation-bidon »... Un meeting se déroule ensuite à la « Maison du Peuple ».

Les élèves du Vau Meno ont envoyé au recteur une « lettre ouverte » qui fait du bruit à Saint-Brieuc. On y lit notamment : « demain nous serons des adultes mais que nos parents et nos professeurs comprennent bien que nous avons acquis déjà notre majorité et ce qu'ils appellent l'expérience, la lutte que nous menons pour n'être plus considérés comme des moutons destinés à l'abattoir que serait la vie active (...). Les professeurs et l'administration qui nous accusent d'être menés ou d'être des agitateurs oublient que nous sommes menés tous les jours vers un avenir qui se détériore sous leurs doigts (...). De plus en plus, la vie au lycée s'apparente à l'exploitation dans l'usine (...). Notre combat d'aujourd'hui qu'on le veuille ou non c'est celui de toute la jeunesse en lutte contre la répression sous toutes ses formes (...). En conclusion nous nous déclarons fermement décidés à aller jusqu'au bout dans la même discipline... ».

Mardi 17, des centaines de lycéens ont une fois de plus manifesté dans la rue pour la liberté d'expression.

GARDONS LA PAROLE DANS LES LYCEES

Devant la faillite de la reprise en main des lycées par la participation et le rétablissement de l'ordre et des valeurs morales, la bourgeoisie se résoud à employer sa dernière arme, la plus efficace : la répression par la force brutale ; fermeture des lycées, CET, intervention des forces de police pour briser les mobilisations, utilisation des nervis fascistes d'Ordre Nouveau pour décimer les noyaux « gauchistes ».

C'est dans ce contexte politique que se situe la décision de l'administration du lycée S. Mallarmé-17ème arrondissement d'interdire au foyer socio-culturel de l'établissement de faire une conférence sur les emprisonnés politiques avec la participation d'anciens détenus. C'est pour résister à cette emprise d'intimidation et afin de lutter pour la liberté d'expression que les lycéens de Mallarmé ont décidé le jeudi 18 mars de passer outre à l'interdiction et d'inviter A. Krivine pour animer un débat sur le thème de la détention politique. Malgré sommations de l'administration d'évacuer la salle et en dépit du filtrage systématique des entrées dans l'établissement, 120 lycéens ont participé à ce meeting et ont pu débattre de la situation présente dans les lycées, de la répression et des emprisonnés politiques. La mise en place d'importantes forces de police autour de l'établissement n'a pas impressionné nos camarades qui ont poursuivi et conclu (1) leur débat.

Cette riposte ne doit pas être isolée.

Expliquons à l'ensemble des lycéens le sens de cette reprise en main des lycées et CET.

Dénonçons la collusion de l'administration et de la police.

Préservez les conquêtes de Mai 68. Non à l'ordre moral dans les lycées. LIBERTE D'EXPRESSION.

RENNES

A Rennes l'affaire Guiot a été le point de départ d'une puissante repolitisation du milieu lycéen: à l'occasion, des débrayages avaient eu lieu dans la plupart des lycées de la ville ainsi qu'une manifestation à laquelle participèrent 200 apprentis de l'Ecole des Métiers du Bâtiment (E.M.B.) ; Ces derniers décidaient ensuite de poursuivre la lutte à l'intérieur de leur C.E.T. sur leurs propres revendications.

A cette manif participaient une cinquantaine d'internes du lycée agricole des Trois-Croix. Le lendemain, ils apprenaient que la plupart d'entre eux passeraient en conseil de discipline le vendredi suivant.

Dès le lundi, la Ligue et les comités rouges lycéens décidaient d'impulser un vaste front de solidarité avec les lycéens des Trois-Croix, proposant que partout, se construisent les canaux naturels d'une mobilisation massive et unitaire : les Comités de Lutte.

Effectivement dans la journée de lundi des réunions de comités de lutte se tiennent dans la plupart des lycées et élisent démocratiquement des délégués à un comité de liaison inter-lycées auquel participent aussi des délégués de certains C.E.T. ; Le comité se réunit le lendemain pour décider de l'action.

Le Jeudi 11, une A.G. convoquée par le comité de liaison rassemble 600 personnes et adopte la proposition d'une manifestation centrale de tous les lycées suivies d'un sit-in devant les Trois-Croix jusqu'à 16 heures, heure du conseil de discipline.

Le lendemain, près de 4000 personnes traversent les rues de la ville puis attendent le verdict devant les Trois-Croix en grève ; Finalement l'administration recule : les lycéens n'écopent que d'un simple avertissement.

CAHORS

En solidarité avec Richard Deshayes, les lycées de Cahors se sont mis en grève. Préparé pendant une semaine par les militants de la Ligue, ce mouvement, malgré les réticences de la G.P., et, parfois, de l'AJS a été suivi par l'écrasante majorité des lycéens. Rapidement, d'ailleurs, le mouvement s'est fixé d'autres axes de lutte (la formation, la liberté d'expression, etc...).

La grève active a regroupé 1500 lycéens, ce qui est impressionnant pour une ville où même Mai 68 était passé inaperçu. Aujourd'hui la répression risque de s'abattre sur les militants qui ont participé au mouvement ; Mais nul doute que les lycéens ne laisseront pas passer de telles sanctions !



cet : apprentissage de la lutte

1.- CET : MILIEU SANS TRADITIONS DE LUTTE

Meaux, Duménil, Saint-Hippolite, Turquetil, Bourseul, Charenton...Grenoble, Rennes, Saint Brieuc... pour ne citer que quelques noms à Paris et en Province, les CET sont entrés en lutte aux côtés des lycéens.

En Mai 68, des C.A. C.E.T s'étaient constitués dans le sillage des C.A.L. et sont morts avant eux. Le mouvement C.E.T. avait obtenu des miettes !

Après Mai, une combativité latente très élevée mais qui n'arrivait pas à se faire jour : le milieu n'a pas de traditions de lutte, n'est pas organisé, très peu traversé par les courants révolutionnaires.

2.- CET : UN CHEMIN PARTICULIER VERS LA CONSCIENCE REVOLUTIONNAIRE

Les apprentis scolarisés cherchent à s'organiser pour lutter, pour être forts, pour établir un rapport de force durablement favorable contre l'administration. Pour la grande masse d'entre eux, la conscience politique vient au travers des luttes, au contact des militants révolutionnaires qui les aident. Pas avant !

3.- CET : LES REVENDICATIONS NE MANQUENT PAS

Celles qui sensibilisent d'abord, quotidiennement : les libertés individuelles et collectives : - Abolition des mesures disciplinaires abrutissantes, des brimades physiques (coups et gifles) des corvées pendant les heures de consigne - Droit d'affichage, droit de réunion, liberté de la presse, libre circulation des tracts.

Mais aussi des revendications matérielles et pré-professionnelles :

- gratuité des fournitures scolaires et allocation d'apprentissage
- amélioration des repas
- diminution des horaires de travail
- condition d'hygiène et de sécurité dans les ateliers
- rémunération du travail fourni sur les chantiers et dans les usines
- garantie de l'emploi à qualification acquise à la sortie du CET (et sinon allocation-chômage immédiate)
- égalité du salaire à travail égal : suppression de l'abattement pour raison d'âge
- suppression des tests patronaux à l'embauche.

4.- CET BOURSEUL : UNE LUTTE EXEMPLAIRE

1-7 Mars la grève va durer une semaine. Le comité de grève élu par l'A.G. des grévistes fera le bilan chaque soir pour préparer la mobilisation du lendemain. A l'extérieur, des militants de la Ligue restent à la disposition permanente du comité de grève pour le conseiller, l'aider matériellement (tracts, affiches, banderoles). Mais à l'intérieur comme à l'extérieur du CET, c'est le comité de grève des élèves qui décide de tout et organise la lutte :

5.- ECOLE CITROEN : EXEMPLE DES CET DE DEMAIN ?

Le 9 juillet 1970, les patrons et les syndicats ouvriers (dont la CGT !) signaient un accord sur la formation professionnelle : la création de centres d'enseignement technique professionnel par les entreprises elles-mêmes sans aucun contrôle réel des syndicats de travailleurs, des enseignants et des apprentis. Les patrons y décideront de tout !

Qu'est-ce que cela peut donner ? Cela peut donner l'Ecole technique professionnelle Citroën.

Un Directeur : ancien para. Deux surveillants dont l'un est un ex-CRS. Professeurs sous contrat. Pris dans un café surpris en compagnie d'une amie : 8 heures de consigne. Cheveux longs interdits. A l'entrée, on montre la « carte de service ». Chaque pièce effectuée est marquée du No de pointage de l'élève. A la cantine, il faut un signal pour se lever de table. Evidemment pas de délégués d'élèves, pas de tableau d'affichage ! Corvées pendant les 8 heures de consigne (qui s'ajoutent aux 45 heures (1) hebdomadaires). Pas d'histoire ni de géographie. Aucun contact permis avec les ouvriers de l'usine. Salaire d'apprentissage de 1,50 F à 5 F. par jour selon... la moyenne trimestrielle (c'est-à-dire bien en deçà de ce que prévoit l'accord du 9 juillet !). L'exclusion des fortes têtes ? Par pression sur les parents et l'élève mal renseignés, l'élève « démissionne » c'est-à-dire rompt volontairement son contrat d'apprentissage, ce qui évite au patron Citroën de passer devant le conseil de Prud'hommes.

Camarades du PCF qui dirigez la CGT, quelle garantie apportez-vous que votre « victoire » du 9 juillet ne se soldait pas par la multiplication de centres type Citroën ?

6.- CET : APPRENTISSAGE DE LA LUTTE... OU DEFAITES AMERES ?

Il est significatif que bon nombre de CET soient entrés en lutte au cours de la mobilisation lycéenne Guiot. Certes l'affaire symbolisait suffisamment tant les brimades intérieures aux CET que le quadrillage policier et réactionnaire auquel sont soumis les jeunes travailleurs et apprentis, dans les rues, dans les cités dortoirs, dans les cafés etc... (ce qu'a mis en évidence l'assassinat de Jean-Pierre Huet). Mais Guiot libéré, beaucoup d'apprentis scolarisés sont restés en lutte sur leurs propres revendications. Cet embryon de mouvement CET a un sens profond : le rapport de force favorable établi un moment contre le pouvoir a donné aux collégiens CET le sentiment que l'isolement allait disparaître, que des victoires étaient possibles. Ce sentiment était conjoncturellement juste. Mais une erreur grave serait de l'entretenir de façon illusoire, de faire croire que le rapport de force est acquis définitivement, que tout est possible à n'importe quel moment et dans n'importe quelles conditions.

Une mobilisation conjoncturelle, et y compris celles qui pourraient encore surgir d'ici la fin du 3ème trimestre sont autant de coups de boutoir permettant au passage de gagner quelques victoires, d'acquiescer à chaque fois un peu plus d'expérience de la lutte, de se politiser davantage.

Mais s'il n'y a pas, comme cela est, non pas certain, mais probable, une mobilisation générale de masse des lycéens et étudiants, ce ne sont pas les soubresauts ponctuels qui peuvent remplacer un travail de structuration et de politisation en profondeur, que les militants révolutionnaires doivent entreprendre dans les CET.

Une erreur d'appréciation peut se payer cher : un collégien CET exclu, c'est un jeune chômeur sans qualification officielle, un futur manoeuvre surexploité. Face à de tels résultats, le milieu CET, combatif mais sous-politisé transformera son engouement pour les militants révolutionnaires qui les ont aidés en mépris irraisonné mais profond. Serait rendue crédible alors la thèse du PCF et des JC qui parlent de « gauchistes provocateurs ».